



FCO 8 – MHE

Aide à la vaccination

Mise en place d'une aide financière à la vaccination par l'ALMA avec soutien du Conseil Départemental, jusqu'à consommation de l'enveloppe

Qui?

- Eleveur bovin, ovin et caprin ayant vacciné FCO-8 et/ou MHE pour immunisation de son troupeau souche en priorité

Quand?

- De Aout 2023 à Aout 2025
- Indemnisation d'une seule campagne de vaccination sur cette période (avec possibilité de vaccination en plusieurs fois selon les lots)

Combien?

- 1€ par brebis ou par chèvre
- 2€ par vache
- dans la limite des animaux présents sur les inventaires

Comment?

- sur envoi de factures par courrier ou par mail
- et après vérification en fonction des effectifs connus par l'ALMA

ALMA – GDS Tarn et Garonne

110 avenue Marcel Unal – CS 90614 – 82006 MONTAUBAN Cedex

Tél. : 05.63.92.24.04 – Email : gds82@reseaugds.com

